

6 Société et Culture

Front social/ Assemblée générale des syndicats de la CNSS

Les travailleurs demandent la conservation de leurs acquis

F.B.E.M

Libreville / Gabon

UNE mobilisation pour la conservation des acquis sociaux. Mais aussi, pour réclamer une meilleure gestion financière de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Voilà résumées les raisons qui ont amené les agents de cette entreprise parapublique à tenir une assemblée générale extraordinaire, jeudi dernier, à la mairie du 2e arrondissement de Libreville. Ils étaient près d'une centaine à répondre présent à ce rassemblement convoqué par le Syndicat des professionnels de la CNSS (Syp-CNSS) et le Syndicat des professionnels de sécurité sociale (Sypross). Deux des trois regroupements syndicaux que compte l'institution. Les agents ont égrené un chapelet de griefs à l'endroit de leur hiérarchie, dont "la violation flagrante des dispositions conventionnelles" qui les



Photo : F.B.E.M

Des responsables syndicaux de la CNSS dirigeant l'assemblée générale.

lient. Une "injustice" qui se traduit, selon eux, par "le non paiement des avances conventionnelles". Tout comme ils subiraient, depuis quelque temps - fait inédit -, des paiements tardifs de salaires, de quinzaines, ainsi que des prélèvements abusifs. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est un plan d'actions de sortie de crise que la direction générale leur aurait imposée à l'issue d'une rencontre, le 13 janvier dernier. C'est-à-dire des réajustements, présentés comme justifiés par un bilan financier défici-

taire de la CNSS en 2016 (13 milliards). Mais à en croire les syndiqués, ce plan d'actions de dix points était à la base une proposition de la hiérarchie. Laquelle leur avait demandé des contre-propositions, en vue d'ajuster les positions. Aussi, grand a été leur étonnement de constater qu'au moment où les différents syndicats consultaient leurs bases, et faisaient parvenir leurs ébauches de solutions à la hiérarchie, une note était affichée le 19 janvier dernier, indiquant qu'une bonne partie de ces mesures



Photo : F.B.E.M

La base syndicale a adopté le 15 février comme date-butoir pour le paiement de leurs avances conventionnelles.

étaient désormais des décisions, et non des propositions. Parmi celles-ci, la suppression des prêts exceptionnels, ou encore la suspension des forfaits d'heures supplémentaires. Il n'en fallait pas plus pour que les travailleurs remettent en cause l'ensemble du plan d'actions, et demandent à l'employeur la mise en place d'une commission de négociation tripartite (employeur, travailleurs, ministère du Travail). Ce d'autant plus, ont-ils soutenu, que la majorité de ces points désormais imposés sont des acquis

contenus dans la Convention collective en cours à la CNSS. « Nous voulons le respect, rien que le respect de la Convention collective aujourd'hui tripartite par l'employeur », a martelé le président du Sypross, André Richard Ndi Bekoung. Pour lui et les siens, la solution ne viendra que de la table de négociation, « sinon, le rubicon sera franchi. » Une demande dans ce sens, adressée à leur employeur depuis le 02 février dernier, serait toujours sans réponse. Accentuant un peu plus

leur colère, selon le leader syndical. Revenant, pour sa part, sur l'argument du déficit financier de l'entreprise, le président du Syp-CNSS, Germain Ebolo, a expliqué, chiffres à l'appui, que « les recettes de la CNSS sont largement fructueuses depuis au moins 3 ans (...). L'entreprise se porte bien, et la crise évoquée par l'employeur n'est qu'une fuite en avant qui cache une mauvaise maîtrise des dépenses de la part de la hiérarchie. Voilà pourquoi nous en sommes-là. »

... et aux Affaires étrangères

Les agents menacent d'entrer en grève

J-C.A

Libreville/Gabon

Ils entendent protester contre la suppression de la prime de servitude diplomatique. Sans omettre les autres insuffisances qui dégraderaient leurs conditions de travail.

LORS d'une assemblée générale, le mercredi 9 février dernier, les agents du ministère des Affaires étrangères réunis au sein du Syndicat des agents des Affaires étrangères (SAEE) ont décidé d'observer un arrêt total du travail à compter du mardi 14 février prochain. Au titre des revendications, ils exigent le rétablissement immédiat de la

prime de servitude diplomatique (PSD), l'amélioration de conditions de travail, la réparation des ascenseurs du ministère en panne depuis plus de 7 ans et la mise en circulation des bus de transport du personnel, garés pour manque de carburant. L'autre préoccupation est de nature vestimentaire. Car nul n'ignore que le costume est de rigueur dans ce département, contrairement aux autres. Or, soutiennent les agents, avec leurs maigres revenus, beaucoup d'entre eux sont obligés de s'habiller à la friperie. Des avantages jadis acquis, mais qu'ils estiment avoir perdu au fil des ans par la seule volonté des responsables qui se sont succédé



Photo : D.R

Les agents du ministère des Affaires étrangères ont pris leur décision à l'issue de l'assemblée générale.

à la tête de ce département ministériel. Ainsi, sous le prétexte d'une augmentation générale des salaires, la Prime de servitude diplomatique (PSD) leur aurait été retirée. En outre, et d'après le président du SAEE, Ghislain Boukandji, les diplomates en poste à la centrale ne bénéficient plus de formations depuis plusieurs an-

nées. Tandis que le bâtiment du ministère présente des dangers pour les agents, à cause de l'absence de ventilation et de la présence de l'amiante en son sein. A titre de comparaison, la Fondation Jeanne Ebori fut détruite suite à la découverte dans son architecture de cette substance hautement nocive. Quant à l'ascenseur, il se-

rait en panne depuis sept ans environ. Conséquence, les diplomates étrangers en visite dans le ministère sont obligés de gravir des escaliers pour se rendre aux cabinets des ministres... Quant aux conditions de vie des agents, le président du SAEE estime qu'elles sont déplorables, car les diplomates en poste à la centrale vivraient dans la précarité, du fait de la modicité de leurs revenus, en comparaison avec d'autres ministères. Ce qui serait aberrant, au regard de son statut dit de ministère de "Souveraineté". Aussi, après avoir soumis ces griefs à la hiérarchie depuis plusieurs mois, et en l'absence de réponse satisfaisante en retour, les

agents réunis en assemblée générale ont décidé, à l'unanimité, de lancer un mouvement d'humeur dès mardi prochain. Lors de la cérémonie d'hommage aux nouveaux retraités du ministère, leur porte-parole, l'ambassadeur dignitaire Ossakedjombo-Mémiaghe avait d'ailleurs dénoncé cet état de fait, affirmant que sous d'autres cieux, la diplomatie était l'apanage des fils de rois et de l'aristocratie. Et qu'à ce titre, les agents exerçant dans ce secteur étaient parmi les plus gâtés du service public. La Plénipotentiaire disait donc ne pas comprendre que ceux de notre pays puissent être transformés en mendiants, alors qu'ils sont le reflet de son image.

Association Arc-en-ciel/Fin de l'activité d'écoute psychologique des mineurs du milieu carcéral

Montrer aux mineurs qu'ils ne sont pas seuls

AJT

Libreville/Gabon

DÉBUTÉE au mois d'octobre 2016 à Libreville, c'est le jeudi 9 février 2017 qu'a pris fin l'activité d'écoute psychologique des mineurs en milieu carcéral. Une opération organisée par l'association Arc-en-ciel, avec le concours du Fonds des Nations unies



Photo : AJT

Soeur Julienne Eyeya, responsable du centre Arc-en-ciel.

pour l'enfance (Unicef). Il s'agissait pour les psy-



Photo : AJT

Des représentants du centre Arc-en-ciel et ceux de l'Unicef au cours des échanges.

chologues et les responsa-

bles de ladite Association, partenaires dans l'activité, d'écouter ces mineurs en

difficulté sociale (enfants de la rue, enfants en conflit avec la loi...) et leur assurer un soutien. « Notre mission principale est de suivre les enfants, les écouter et les accompagner psychologiquement. On avait commencé notre activité au mois d'octobre 2016, aussi bien avec les enfants que nous accueillons au centre Arc-en-ciel qu'avec ceux de l'extérieur. Nous avons également été à la prison centrale de Libre-

ville pour rencontrer les jeunes en conflit avec la loi. L'objectif était de montrer à ces enfants qu'ils ne sont pas seuls, mais que nous sommes avec eux », a indiqué la sœur Julienne Eyeya, responsable du centre Arc-en-ciel, situé à la vallée Sainte Marie. Celle-ci n'a d'ailleurs pas manqué de remercier les partenaires et toutes les parties ayant contribué à la réussite de cette activité.